



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E129076

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 432351302 RCS

Siret : 432 351 302 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 099492773000

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 99492773000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SARL TRB THIERRY ET ROGER BOZEC

10 ZONE ARTISANALE DE LA JUSTICE
29410 PLEYBER CHRIST

Téléphone : 02 98 78 44 92

Portable : 06 22 07 00 27

Site Internet :

E-mail : trb-bozec@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOZEC THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/11/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	23/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.